

● Au secours, le Medef est content !

Le début d'année est propice à souhaiter à ses amis, à sa famille, de bonnes et belles choses...

Le Président de la République, qui devrait veiller au bien-être de ses concitoyens, de tous ses concitoyens, en particulier des plus fragiles, nous a fait part de ses projets pour 2014.

Au cœur de ceux-ci, le Pacte de Responsabilité avec les entreprises : d'une part, il allège les cotisations patronales de plusieurs milliards, ceux consacrés à la politique familiale, d'autre part, ces mêmes patrons s'engageraient à..... embaucher.

Question : qui va payer pour compenser la perte des recettes destinées aux allocations familiales ? Pas de réponse pour le moment, mais on peut craindre que, une nouvelle fois, les mêmes, c'est-à-dire les travailleurs, actifs et retraités, soient mis à contribution : nouvelles taxes ou nouveaux impôts ? Augmentation de la CSG ? Nouvelle augmentation du taux de TVA ? Autre question : qui va contrôler que les entreprises respectent des engagements qu'elles n'ont d'ailleurs pas encore confirmés.... ?

Depuis l'élection du président Hollande, ce sont des milliards qui ont été déversés vers les grosses entreprises, sans aucune contrepartie ni aucun contrôle : il n'y a qu'à voir les nombreux licenciements, fermetures de sites, délocalisations que nous constatons chaque jour. Un exemple : le CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) de 20 milliards en 2013, s'est surtout retrouvé dans les poches des actionnaires des groupes du CAC 40. Aucun gouvernement n'a fait autant pour baisser le « coût du travail » - ce

n'est pas la CGT qui le dit, mais le ministre du Budget lui-même !

La presse a noté tout récemment la bonne santé et l'évolution positive des milliardaires français ... inversement proportionnel à celles des travailleurs « pauvres », des précaires et d'une grande partie des retraités.

La grande satisfaction exprimée sur les antennes radio et télé de Pierre Gattaz, pour le Medef, se teinte pourtant de restrictions : il veut être sûr que les annonces du président seront bien suivies d'effet et, surtout, il estime qu'elles ne sont qu'une étape et qu'il faut aller plus loin, continuer dans les « réformes ». Le « coût de travail » reste beaucoup trop élevé à ses yeux, plombant la compétitivité de nos entreprises, il convient donc de le baisser encore. Jusqu'où ?

Aujourd'hui au contraire, c'est le coût du capital qui plombe notre économie, qui détruit des emplois, qui fait pression sur les salaires et la protection sociale.

Et jusqu'où, nous, allons-nous accepter les reculs qui s'accumulent, qui détruisent petit à petit le Code du Travail, les Conventions Collectives, la Protection sociale... L'emploi industriel, créateur de richesses par le travail du monde ouvrier, ne doit pas disparaître, comme nos usines et nos acquis.

Faisons du 6 février une première étape magnifique de mobilisation, pour donner, en même temps qu'un avertissement au gouvernement, un nouvel espoir aux travailleurs et des perspectives de luttes solidaires.

Sommaire

- 1 . L'édito
- 2 . L'action
- 3 . L'information
- 4 . L'orga, le point. La vie des sections

● Nos vœux au président :

L'UCR propose à tous les retraités d'adresser une carte de vœux-pétition pour dire STOP à la baisse du pouvoir d'achat, à l'augmentation des impôts et de la TVA... Ils sont à la disposition des camarades auprès de l'UFR, et sur le site de l'UCR : l'objectif est de 4 signatures par syndiqué, à envoyer directement à l'Élysée ou à adresser à l'UFR, qui transmettra, ou à déposer dans les Préfectures par les USR.

Cette campagne se déroulera jusqu'au 15 février 2014.

● 6 FEVRIER 2014 :

Faisons de cette date un coup d'arrêt des politiques patronales, et le point de départ d'une reconquête sociale et économique, dans nos entreprises comme dans le pays !

La CGT appelle à agir, à faire face à la régression, à imposer le progrès social par la suppression du coût du capital et pour les salaires, l'emploi, la protection sociale. Tous les salariés de notre Fédération sont concernés : les actifs sont appelés à la grève, nous, retraités, soutenons-les, popularisons leur lutte et participons avec eux, très nombreux, aux manifestations. L'UCR-CGT invite, par communiqué, toutes nos organisations, USR et UFR, à prendre toutes les dispositions nécessaires pour réunir nos collectifs militants, nos syndiqués, et à travailler à la mobilisation la plus large possible des retraités. L'élévation du rapport de forces et la capacité des salariés et retraités à imposer d'autres choix passent par la réussite du 6 février 2014, ainsi que par le renforcement de la CGT.

● On signe pour défendre l'élection des conseillers prud'hommes !

Les 14 000 conseillers prud'hommes sont des juges, élus tous les 5 ans. Ils sont une force inestimable pour les salariés et, pour cela, font l'objet d'attaques incessantes visant à rendre la juridiction prud'homale de plus en plus difficile d'accès pour les salariés et de moins en moins contraignante pour les employeurs. Le Gouvernement vient de décider de supprimer les élections prévues d'ici à fin 2015 : c'est inadmissible et, même si nous ne sommes plus directement concernés, nous ne pouvons l'accepter ! Pour signer la pétition, on se connecte au site de la CGT : www.cgt.fr, la pétition figure en haut à droite de la page d'accueil.

● ACTION NATIONALE DES RETRAITÉS EN JUIN

Il s'agit d'une manifestation nationale à Paris, **sans doute le 3 juin**, pour laquelle une souscription solidaire, permettant au maximum de syndiqués de participer, pourrait être mise en place. Plus de détails dans un prochain numéro.



Belle manifestation à Marseille, le 18 janvier, à l'appel de l'Union Départementale (13) où, malgré une pluie battante, 5000 personnes au moins ont fait entendre leur voix, contre l'austérité, contre la casse des entreprises et pour le maintien des emplois.

➔ DERNIERE MINUTE

Dans le conflit opposant Péchiney et les veuves d'ouvriers (voir notre numéro de novembre) la Cour d'Appel de Pau vient de débouter les demanderesse de toutes leurs demandes. Une honte ! Cinq années de procédure, dure et éprouvante, tant pour ces femmes, âgées voire très âgées, que pour les camarades de la section des retraités, qui se sont chargés de la défense de leurs droits. Nous reviendrons sur ce sujet très prochainement.

10ème CONGRÈS DE L'UNION CONFÉDÉRALE DES RETRAITÉS

Nous vous rappelons que les amendements au document d'orientation sont à envoyer, par les sections (pas d'amendements individuels) avant le 3 mars, à l'UCR, 263 rue de Paris à Montreuil, avec, si possible, copie à l'UFR, même adresse, case 429.

Notre Union Fédérale des Retraités de la FNIC a présenté deux candidatures à la prochaine Commission Exécutive de l'UCR : ces deux candidatures ont été validées par la Commission des Candidatures.

L'appel à solidarité lancé dans notre numéro de décembre dernier a été entendu : des sections ont déjà répondu favorablement, en fonction des moyens dont elles disposent. Les sommes recueillies à ce jour ne sont pas encore suffisantes, nous comptons sur les camarades !

● Prélèvements SEPA

A partir du 1^{er} février, les prélèvements émis, notamment par les syndicats, devront répondre aux nouvelles règles européennes SEPA Single Euro Payment Area (= Espace Unique de Paiement en Euro), qui permettra d'effectuer des paiements, dans les mêmes conditions partout en Europe. Pour le syndiqué, rien de particulier à faire. Pour le syndicat, c'est un peu plus compliqué : certaines banques transfèrent automatiquement les RIB en SEPA, mais pour d'autres, diverses démarches doivent être effectuées. Nous vous recommandons de vous reporter au n° 232 de *L'actualité du Militant des Industries Chimiques*, disponible auprès des actifs, ou sur le site internet de la Fédération.

● Payons-nous le juste prix du gaz ?

Le prix du gaz reste invariablement haut, ayant augmenté de près de 80 % depuis 2005 : le gouvernement doit faire baisser le prix du gaz et réfléchir à un système tarifaire plus adapté et plus transparent, qui doit concerner l'ensemble des abonnés.

La fixation du prix du gaz doit se faire par un dialogue permanent avec les associations de consommateurs. La maîtrise de l'énergie est essentielle dans un monde en constante mutation et il est illusoire de croire que le « marché » seul peut s'auto-réguler.

Source : Indecosa CGT

● Réhabilitation des fusillés pour l'exemple

Il y aura 100 ans dans quelques semaines commençait la première guerre mondiale, voulue par la classe dirigeante mais subie par les travailleurs, ouvriers, paysans, instituteurs,... et leurs familles. L'incompétence des généraux et de l'Etat-major a conduit à des centaines de milliers de morts pour rien. A la boucherie, la justice militaire ajouta la barbarie des conseils de guerre et des fusillades pour l'exemple : 650 hommes furent ainsi assassinés devant leurs camarades. Parmi ces hommes, il y avait des syndiqués et des militants, victimes, déjà, toutes désignées.

Depuis, des familles, des syndicalistes (notamment la CGT) luttent sans relâche pour que ces victimes soient réhabilitées.

« Par fidélité et pour le respect de la dignité de la classe ouvrière dans son ensemble » il est temps que la République réhabilite collectivement les fusillés pour l'exemple.



● Encore des déremboursements !

Notre couverture sociale s'effrite tous les jours un peu plus, et souvent sans que l'on soit informé de certains déremboursements. Un exemple : une personne souffrant d'une mauvaise toux depuis trois semaines se voit préconiser par son médecin une prise de sang particulière (suspicion de coqueluche). Le laboratoire lui explique que, depuis un an, cet acte n'est plus pris en charge par la sécurité sociale. Conséquence prévisible : les plus démunis ne pourront se faire soigner et de ce fait il y aura une recrudescence de certaines maladies...

Après nos retraites, le gouvernement s'attaque une nouvelle fois à notre couverture sociale. Plus que jamais nous devons nous mobiliser.

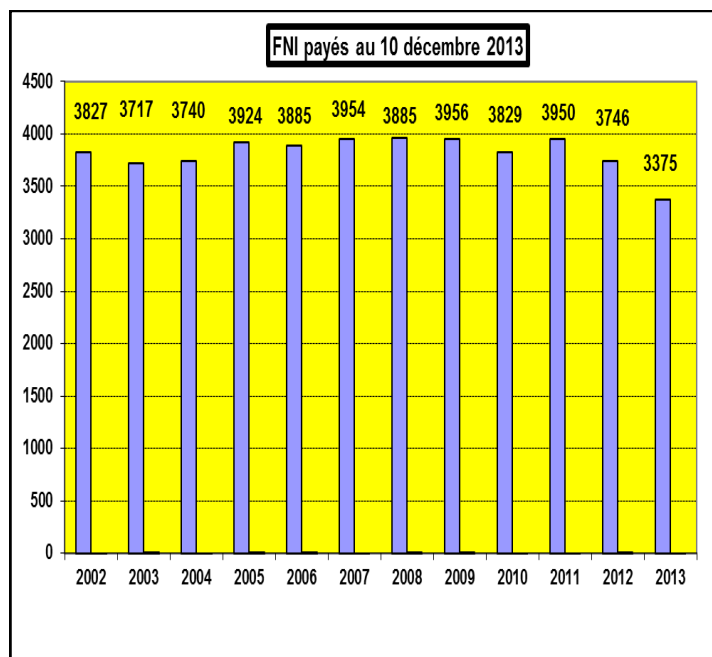
Décès de Georges FRAIZE

Nous avons appris le décès de notre camarade Georges Fraize, militant actif du SNICIC et membre du secrétariat de 1977 à 2007, trésorier de 1982 à 2007. Nous perdons un camarade et un homme de valeur dont le dévouement égalait la modestie et la discrétion, attaché de façon inébranlable aux valeurs de gauche et républicaines, en outre d'une grande gentillesse et d'une grande bonté.

**Le 39^{ème} Congrès Fédéral
se tiendra
du 31 mars au 4 avril,
au village Océanique Touristra
de l'île de Ré.**

L'Agenda

- **10 janvier**
AG retraités Plateforme Pont-de-Claix (38)
- **14 janvier**
AG retraités Total Normandie (76)
- **23 janvier**
AG retraités Arkéma Pierre Bénite (69)
- **23 janvier**
AG retraités Dunlop Montluçon (03)
- **31 janvier**
AG retraités Sanofi Vitry (94)
- **6 février**
AG retraités LyondellBasell (13)
- **19 février**
Forum UCR à Lille (en remplacement du 6 février, journée d'action)
- **11 mars**
AG retraités Roussillon (38)



L'agenda ci-dessus fait clairement apparaître (la liste n'est pas complète, loin s'en faut) que les sections de retraités maintiennent la bonne pratique de l'Assemblée Générale de rentrée, moment convivial apprécié mais qui permet aussi la remise, à un maximum d'adhérents, du 1^{er} timbre de l'année, le FNI. Et ce n'est pas un hasard si ces sections

sont, comme ce devrait être le cas de toutes les bases de notre Fédération, de toute notre CGT même, régulièrement à jour de leurs cotisations... **Lors de sa réunion du début de ce mois de janvier, le CEF a pris la décision d'impulser dans nos syndicats le fait que les FNI soient réglés durant le 1^{er} trimestre de l'année en cours.**

La vie des sections

Les urgences de la clinique Saint Charles payantes si intervention chirurgicale !

Témoignage d'un adhérent de la section des retraités de Roussillon (Isère)

Comme beaucoup, M. X croyait que les urgences, dans leur totalité, étaient un service public gratuit. Grossière erreur. M. X en a fait les frais car, un dimanche soir à minuit, il a emmené son épouse aux urgences de Roussillon (elle souffrait de terribles maux de ventre). Bien entendu le service radiologie était fermé. Il a fallu attendre le lendemain 8 h pour la radio, puis direction la clinique Trénel pour un scanner. M. X a rempli aux urgences de Roussillon le formulaire d'entrée, puis la fiche d'admission car il a

fallu l'hospitaliser. Il a trouvé cela bizarre mais, préoccupé par la santé de son épouse, a signé au bas de la page en rajoutant « sans dépassement d'honoraires » car il sentait le piège. Donc, intervention chirurgicale pour une occlusion intestinale. A la sortie de clinique, repos, M. X et son épouse prennent quelques jours de vacances mais, à leur retour, surprise, dans leur boîte aux lettres, une mise en demeure par un organisme de recouvrement car il n'avait pas réglé la facture de dépassements d'honoraires. Il a donc payé pour éviter les ennuis. Sa mutuelle le rembourse. Mais ce qui fait bondir M. X c'est d'avoir été piégé aux urgences et contraint aux dépassements d'honoraires, sans négociation, et dans le cadre d'une urgence.

● Au sommaire du prochain numéro de Vie Nouvelle, magazine de l'UCR CGT :

Outre une analyse de l'actualité, un grand dossier « les rapaces fondent sur la protection sociale » mais aussi un éclairage sur le combat des femmes notamment au vu de l'évolution en Espagne, sur l'attitude de l'Europe face à la perte d'autonomie, sur l'acharnement contre les syndicalistes... etc.

Pour commander ou s'abonner, s'adresser à Vie Nouvelle, 263 rue de Paris à Montreuil (93515) ou vienouvelle@ucr.cgt.fr